



COMPETITION

ADHESION 2011/2012 (1^{er} janvier 2012 au 31 août 2012)
 1^{ère} adhésion Renouvellement
L'INSCRIPTION COMPREND : La cotisation omnisport (39 €), la cotisation section, la licence fédérale.

VOUS VOUS INSCRIVEZ EN TANT QUE : Scolaire Etudiant 28 ans maximum à la date de l'inscription
 Actif Bienfaiteurs/Honoraires

CHOIX DU SPORT



TARIF DU SPORT:

IMPORTANT

S'IL Y A LIEU, MERCI DE PRECISER LA FORMULE CHOISIE :

Ex : Escrime : Ecole 1^{er} ou 2^{ème} année, club jeune, adulte débutant, Tireur confirmé...
 Squash : Toutes Heures Ecole, Heures Creuses Actifs...
 Tennis : Club Année Complète, Heures Creuses Semaine, Saison Eté...
 Ecole de Tennis, Cours Collectifs Adultes + carte année ou carte été...

FORMULE CHOISIE :

Règlement en : espèces Chèque Bancaire Carte Bancaire autres
 à l'ordre du PUC

NOM : **PRENOM :** **Sexe :** F - M
Date de naissance : **Nationalité :**
Adresse :

Code Postal : **Ville :**
Fixe : **Portable :**
E-mail :@.....

POUR LES MINEURS :
Nom du Père : **Fixe :** **Portable :**
Nom de la Mère : **Fixe :** **Portable :**

- J'accepte que mes coordonnées soient diffusées aux partenaires du PUC : oui non
- J'autorise le PUC à photographier ou filmer mon enfant ou moi-même lors des activités sportives et à utiliser ses images ou vidéos oui non

Je déclare adhérer au Paris Université Club et demande à être sur la liste de ses membres et m'engage à me conformer aux statuts et au règlement intérieur du Club.

POUR LES MINEURS : Mention manuscrite * du représentant légal autorisant la pratique du sport choisi.

Date : **Signature :** *

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION : Carte Adhérent N°	PHOTO A AGGRAFER ICI
Fiche informatique : créée <input type="checkbox"/> le en catégorie :	
réactualisée <input type="checkbox"/> le en catégorie :	
Date d'encaissement : par :	
Observations :	

INFORMATIONS CONCERNANT L'ASSURANCE :

Le PUC vous informe de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance « individuelle accident ».
 Le PUC vous informe de votre droit d'accès et de rectification des informations collectées qui feront l'objet d'un traitement informatique (art.32.6, loi n°78-17 du 06/01/1978). Ce droit d'accès s'exerce auprès du secrétariat du club.